

Madame Danielle McCann
Ministre de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : état de la négociation

Madame,

Nous souhaitons vous sensibiliser, en tant que ministre responsable de l'enseignement supérieur, à certains enjeux majeurs pour le réseau collégial et vous faire part de notre inquiétude quant au déroulement des pourparlers dans l'actuelle ronde de négociation du secteur public.

Vous n'êtes pas sans savoir que cette négociation perdure depuis maintenant plus de 18 mois, alors que les conventions collectives sont échues depuis plus d'un an. Il est grand temps de faire un bond en avant, et d'en arriver à une entente négociée et satisfaisante dans le meilleur intérêt du réseau collégial ainsi que de la population étudiante qui le fréquente. Nous faisons donc appel à votre écoute et à votre sens de l'engagement envers notre secteur pour relayer nos observations auprès, notamment, du premier ministre et de la présidente du Conseil du trésor.

D'abord, il importe de dire qu'à l'invitation de votre gouvernement, nous avons procédé à une priorisation de nos revendications, et ce, afin de favoriser des échanges ayant pour objectif de faire avancer les discussions. Nous avons consenti à cet exercice au printemps 2020 et, depuis, nous avons travaillé sans relâche, de manière constructive et non idéologique (sans hésiter à remettre sur le métier notre ouvrage aussi souvent qu'il le fallait), à la table de négociation avec une poignée de demandes que nos membres ont appuyées dans une perspective de solidifier le réseau collégial tout comme de lui permettre de répondre à sa mission de formation et de diplomation.

Or, malgré ces efforts et notre volonté de progresser, force est de constater qu'il y a actuellement une impasse à notre table sectorielle. Notre consternation est d'autant plus grande que nous considérons que nos demandes sont en adéquation avec les priorités de votre gouvernement. Nous avons la certitude que ce que nous revendiquons pour le réseau collégial est cohérent avec votre vision pour l'éducation et l'économie du Québec, et nous souhaitons qu'à partir de cette compréhension commune s'opère un débloqué de nos pourparlers.

Quelques exemples sauront certainement préciser notre propos.

Premièrement, prenons le cas de la formation continue et de la précarité d'un nombre considérable d'enseignantes et d'enseignants du réseau collégial. La formation continue permet de former des éducatrices en CPE, des infirmières ainsi que des professionnel-les qui travaillent dans le réseau de la santé ou en ingénierie, ou qui dispensent d'autres services à la population tout en participant à la vitalité économique dans divers secteurs d'activité.

Or, enseigner à la formation continue, c'est donner le même cours qu'une ou un collègue du régulier pour 50 % du salaire. Cette iniquité dans la rémunération occasionne ainsi des problèmes d'attraction et de rétention de personnel

enseignant dans des domaines pourtant essentiels, alors que de graves problèmes de pénurie de main-d'œuvre se font sentir aux quatre coins du Québec. Depuis le début, le message que nous livrons à la table de négociation est donc que le rattrapage salarial de ces enseignantes et enseignants est intimement lié à la capacité du réseau collégial de contribuer à la formation et à la requalification de milliers de personnes qui, à terme, joueront un rôle dans l'essor économique du Québec et de toutes ses régions.

Un autre exemple flagrant pour nous est celui des programmes de techniques lourdes de la santé, dont Soins infirmiers. Vous êtes très certainement au courant du manque de personnel un peu partout dans le réseau de la santé. En amont, celles et ceux qui forment ce personnel vivent actuellement d'importants problèmes de surcharge générés par un manque de ressources. Encore là, nous croyons que nos demandes en ce sens contribueront à une plus grande diplomation dans des secteurs clés ainsi qu'à une plus grande capacité d'attirer des enseignantes compétentes et des enseignants compétents en mesure de former la prochaine génération de professionnel-les du réseau de la santé.

Nous avons aussi d'énormes préoccupations en ce qui a trait aux étudiantes et étudiants à faible moyenne générale au secondaire ou en situation de handicap (EESH). Dans le premier cas, notre réseau accueillera au cours des prochaines années des cohortes qui auront été éprouvées dans leur parcours scolaire en raison des difficultés liées à la pandémie. Dans le deuxième, le nombre d'EESH a explosé au cours des dernières années. Dans les deux cas, nous demandons que des ressources dédiées soient consenties au corps enseignant afin d'assurer un encadrement en adéquation avec les objectifs de persévérance et de réussite qui nous tiennent collectivement à cœur.

Mme McCann, nous faisons donc appel à vous dans un esprit de collaboration et avec la conviction que vous avez l'enseignement supérieur à cœur. Nous considérons que nos revendications méritent d'être entendues et comprises pour ce qu'elles sont : des solutions à des enjeux majeurs, tant pour la diplomation et la pénurie de main-d'œuvre que pour la relance économique dont le Québec aura bien besoin au sortir de la pandémie. C'est ce message que nous vous invitons à porter auprès du premier ministre et de la présidente du Conseil du trésor. Nous espérons qu'une fois entendu, il se traduira par une plus grande ouverture à la table de négociation sectorielle.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Caroline Quesnel – Présidente
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec - CSN



Yves de Repentigny – Vice-président
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec - CSN

/cc